

Médicaments non utilisés : comment les recycler ?

Acteurs responsables, les entreprises du médicament agissent quotidiennement pour limiter l'impact environnemental de leurs activités. Elles ont ainsi mis en place, dès 1993, Cyclamed, un éco-organisme agréé par l'Etat qui collecte les médicaments périmés ou non utilisés (MNU) issus des ménages.



EN 2019, LA COLLECTE RECULE, MAIS LE DISPOSITIF CYCLAMED DEMEURE PERFORMANT

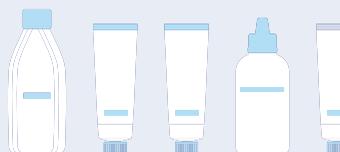


EN OFFICINE
-1,27%

de médicaments
vendus en 2019
par rapport à 2017

COLLECTE
DES MNU
-1,40%

par rapport à 2018



MAINTIEN DE
LA PERFORMANCE
62%

de la collecte par
rapport au gisement

En 2019 en France

159g

/habitant /an

de médicaments non
utilisés, périmés ou non,
ont été valorisés



21487

officines proposent
la collecte de vos
médicaments non
utilisés

10 452
tonnes

Volume de MNU collecté en 2018. Valorisés à des fins énergétiques, ils permettent d'éclairer et de chauffer 7 000 logements toute l'année.

194

Nombre de laboratoires contribuant au financement de Cyclamed par une cotisation sur chaque unité de conditionnement mise sur le marché en ville.